



CONSEIL MUNICIPAL DE NOGARO

Compte-rendu sommaire

mercredi 9 octobre 2019, à 19 h 00

L'an deux mille dix-neuf et le neuf octobre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de M. PEYRET Christian, Maire.

Présents : M. Christian PEYRET, M. Roger COMBRES, Mme Christine CARRERE-CAMPISTRON, Mme Maryse MARTINOT, M. Joseph BELTRI, M. Jean-Claude DROUARD, Mme Charlotte JACQUET (arrivée au point N°3), M. Patrick FRANCH, Mme Edith LARRIEU, Mme Josiane LAPEYRE, M. Daniel LAFFORGUE, Mme Magali MARQUE, Mme Aline LABEYRIE, M. Bernard HAMEL.

Pouvoirs : M. Hervé DAUGA donne pouvoir à M. BELTRI, Mme Brigitte COURALET donne pouvoir à M. Bernard HAMEL.

Absents excusés : M. PHILIPPE BELLOTTO, M. Gilles GARET, Mme Marie-France SANTOS.

Secrétaire : Mme Christine CARRERE-CAMPISTRON.

1/ ADOPTION DU COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL EN DATE du 04/07/2019.

M. HAMEL demande la modification de la date du compte-rendu de la séance du 22/03/2019 et non pas 20/12/2019. Le procès-verbal du conseil municipal en date du 04/07/2019 est adopté.

2/ INFORMATIONS DÉLÉGATIONS DU MAIRE

Après avoir entendu l'exposé de M. le Maire, le Conseil Municipal, **PREND ACTE** de cette communication

3/ BUDGET VILLE EXERCICE 2019 – DECISION MODIFICATIVE DE CREDITS N°2

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité de ses membres présents et représentés a approuvé la décision modificative n°2 du budget de la commune comme suit :

Section de fonctionnement – Dépenses
Chapitre 014, art 739223 = - 29 464.00 €
Chapitre 022 = - 3 065.00 €
Section de fonctionnement – Recettes
Chapitre 73, art 73223 = + 26 399.00 €

4/ APPROBATION RAPPORT D'ACTIVITE 2018 SPL MIDI PYRENEES CONSTRUCTION

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité de ses membres présents et représentés a pris acte du rapport d'activité 2018 SPL Midi Pyrénées Construction.

5/ RAPPORT ANNUEL SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF POUR L'ANNEE 2018

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité de ses membres présents et représentés a pris acte du rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'assainissement collectif pour l'année 2018.

6/ RAPPORT ANNUEL SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE PUBLIC DE L'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF (SPANC) – EXERCICE 2018

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité de ses membres présents et représentés a pris acte du rapport sur le prix et la qualité du service public de l'Assainissement Non Collectif (SPANC) – exercice 2018.

7/ RAPPORT ANNUEL SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE PUBLIC D'ELIMINATION DES DECHETS POUR L'ANNEE 2018

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité de ses membres présents et représentés a pris acte du rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets pour l'année 2018.

8/ RAPPORT ANNUEL SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE PUBLIC DE L'EAU 2018

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité de ses membres présents et représentés a pris acte du rapport annuel sur le prix sur le prix et la qualité du service public de l'eau 2018.

9/ CONVENTION RELATIVE A LA FOURNITURE D'EAU

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité de ses membres présents et représentés a renouvelé la convention relative à la fourniture d'eau auprès du SAEP.

10/ CONVENTION D'ASSISTANCE TECHNIQUE POUR LE SUIVI DU FORAGE ROUTE D'ESTALENS

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité de ses membres présents et représentés a renouvelé la convention relative à l'assistance technique pour le suivi du forage route d'Estalens auprès de VEOLIA – Compagnie des Eaux et de l'OZONE.

11/ PERSONNEL COMMUNAL - REVALORISATION DU RIFSEP

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité de ses membres présents et représentés a décidé la revalorisation du RIFSEP.

12/ TARIFS LOCATION DES SALLES ESPACE FRANÇOIS-MITERRAND

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité de ses membres présents et représentés a décidé l'application de nouveaux tarifs concernant la location des salles de l'Espace François-MITERRAND applicable au 1er janvier 2020.

13/ MOTION D'OPPOSITION A LA FERMETURE DE LA TRESORERIE DE NOGARO

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité de ses membres présents et représentés a approuvé une motion d'opposition à la fermeture de la trésorerie (DGFIP) de Nogaro.

La séance est levée à 20 h 45.

**Le Maire de Nogaro,
Christian PEYRET**